

----- Message transféré -----

**Sujet** :[!! SPAM] [INTERNET] Projet éolien à Epuisay

**Date** :Mon, 8 Jan 2024 18:49:32 +0100

**De** :Martine Boulet <r>

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Quêteur,

Concerne : Enquête publique portant sur le parc éolien d'Epuisay

Monsieur,

Par ce courrier, je tiens à manifester mon opposition et mon mécontentement relatif au projet d'implantation d'éoliennes sur Epuisay et par extension sur toute la vallée du Loir.

J'ai fait le choix de m'installer sur Mazangé pour des raisons familiales et plus particulièrement pour son environnement préservé et entretenu par des agriculteurs investis, une qualité de vie fidèle à la douceur du Loir, une faune libre et diversifiée, des paysages intacts offrant un 360° apaisant...

Ces projets d'implantation d'éoliennes signent la fin d'un équilibre environnemental que je suis venue chercher et constituent un non-sens au regard des engagements de protection de la nature :

- plusieurs rapaces et de nombreux oiseaux nocturnes, passereaux, oiseaux migrateurs massacrés par les pales et désertant les lieux dans le meilleur des cas
- suppression des haies, refuges naturels de nombreuses espèces (mammifères, oiseaux, insectes pollinisateurs)
- nuisances visuelles (clignotants permanents en plus de la dénaturation du paysage)
- nuisances sonores stressantes, génération de turbulences et production d'infrasons conduisant à des problèmes de santé (anxiété, vertiges, céphalées, insomnies...)
- dévaluation des bâtis de près de la moitié de leur valeur, voire invendables en fonction de la proximité de l'éolienne
- réduction de surfaces agricoles
- dénaturation des surfaces par des milliers de mètres cube de béton
- bétonnisation de surface qui absorbe les eaux pluviales permettant de maintenir nos nappes phréatiques
- dégradation et destruction des chemins et sentiers lors des constructions des ouvrages permettant l'acheminement des mâts et pales
- modification du réseau électrique dont les coûts seront supportés par la collectivité

Est-ce donc cela l'écologie éolienne ! Le prix étant le sacrifice de la nature et de l'humain pour une production d'énergie décarbonée !

Les impacts seront immédiats pour la biodiversité, la préservation des espèces protégées, le bien-être des humains, les surfaces prises sur le rendement agricole, le tourisme dans notre vallée, la valeur de nos biens.

Que dire de la durée de vie de ces éoliennes ne dépassant pas au mieux 15 ans. Qu'en est-il du démantèlement et de la pollution générée à cette occasion ? Qui finance l'enlèvement de ces bunkers que sont les fondations en béton (plus de 600 m3 par éolienne) et les armatures en acier ? et quels nouveaux dégâts environnementaux ?

Mesdames et Messieurs les Elus, ces projets d'implantation sur Epuisay et sur la vallée du Loir ne font pas l'unanimité et vous engagent sur les 15 ans à venir auprès de vos concitoyens.

D'autres solutions existent telles que le photovoltaïque et des communes voisines ont fait ce choix. Ne serait-il pas intéressant de se pencher sur cette alternative ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.